

# SOMMET CITOYEN STRASBOURG 2017

## ATELIER 7 « OPEN DATA BIG DATA » SEANCE N° 1

**Date, horaire et lieu de la séance :** 7 juin 2017 de 18h30 à 20h, Centre administratif

**Nombre de personnes présentes :** 31

**Date, horaire et lieu de la prochaine séance :** 29 juin 2017 de 20h à 21h30, salle B 1er étage de la Maison des syndicats - 1 Rue Sédillot 67000 Strasbourg

### OBJECTIFS DE LA SEANCE / ORDRE DU JOUR

Définir les notions de Big Data et d'Open Data

### METHODE / DEROULE DE LA SEANCE

Parole libre à partir de trois questions proposées aux participants-es :

- La définition selon vous de l'open data et du big data
- Vos attentes concernant l'open data et le big data
- Les attentes, selon vous, des Strasbourgeois-ses concernant l'open data et le big data

### SYNTHESE DES ECHANGES DES PARTICIPANTS-ES

#### I. Tentative de définition de l'Open Data

- Il s'agit des informations, des lois et des mesures prises par l'Administration.

Une autorité de contrôle existe à ce sujet, il s'agit de la CADA instituée par la loi de 1978 sur l'accès aux documents administratifs.

- L'Open Data implique des données dans un format ouvert et libre et des données disponibles, à l'inverse de données des entreprises.
- Ces données doivent être rendues anonymes et la question du paiement ne se pose pas puisque l'accès à ces données est gratuit.
- L'Open Data implique de respecter une politique des licences et de tendre vers l'utilisation de logiciels ouverts et libres.
- L'Open Data permet de faire des études de marché.
- L'Open Data concerne aussi la dématérialisation.
- Une question a été posée : quelles sont les données à ouvrir ?

Pour rappel : d'ici 2018, la loi imposera aux communes de plus de 3 500 habitant-es d'ouvrir leurs données.

- Un exemple d'application basé sur l'Open Data : « Dans ma rue » initiée à Paris ou encore l'emplacement des arbres qui a été recensé dans une autre ville.

## II. Etat des lieux : ce qui existe à la Ville et Eurométropole de Strasbourg

- Un jeu de 70 données a été diffusé sur Strasbourg.eu
- Il s'agit de données structurées et exploitables mais l'on rencontre des difficultés à avoir des données structurées.

## III. Définition du Big Data

- Il s'agit de masses de données croisées qui permettent d'effectuer des prévisions.
- Le Big Data permet aussi d'effectuer du ciblage via la publicité (« Data comportemental »)
- Il s'agit aussi d'un effet collatéral de ce qui existe : le fait de devoir gérer une grande quantité de données génère des problèmes techniques.
- Le Big Data peut poser des problèmes en termes de libertés individuelles car il permet d'effectuer des analyses prédictives.
- Une question de transparence a été soulevée à propos du site « Event brite » qui recueillerait des données à caractère personnel et hébergé aux Etats-unis et utilisé par l'Eurométropole de Strasbourg pour l'inscription aux formations « les gestes qui sauvent ».
- Des idées ont été proposées :
  - o développer des services basés sur des logiciels libres, à l'aide des associations (ARN notamment).
  - o Mutualiser les logiciels / plateformes informatiques.
  - o Développer des outils en interne.

## IV. La distinction entre l'Open Data et le Big Data.

- Ces termes sont tout d'abord à distinguer de la notion de données à caractère personnel qui concerne la vie privée.
- Le Big Data n'implique que des données rendues anonymes ; l'Open Data a pour objectif de libérer des données de bien commun.

### RELEVÉ DE DECISIONS DES CHOSES A FAIRE POUR LES PROCHAINES SEANCES : « TO DO LIST »

Propositions	Echéance	Modalités de mise en œuvre
Apporter quelques précisions concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre légal concernant l'Open data.</li> <li>- Le fonctionnement actuel de la collectivité en termes d'Open data, de licences et d'outils numériques utilisés.</li> <li>- Le fonctionnement actuel de la collectivité lorsqu'une demande de données est réalisée par un-e habitant-e via le site Strasbourg.eu.</li> <li>- L'utilisation d'Eventbrite par la collectivité.</li> </ul>	Prochaine séance, 29/06/2017, 20h	Présentations brèves sur les différents points

### ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE SUIVANTE

Analyse et débat en groupes sur les attentes des citoyens (attentes notées en fin de séance par les participants-es).

**Judi 29 juin 2017, de 20h à 21h30**

**salle B 1er étage de la Maison des syndicats - 1 Rue Sédillot 67000 Strasbourg**